

### HERBICIDE



**SUCCÈS  
CÉRÉALIERS**

**Le résultat  
d'un désherbage optimisé.**



#### SPECTRE OPTIMISÉ



**Solution efficace sur un large spectre de dicotylédones**

- Précoces : dont fumeterre, gaillet, coquelicot, geranium, lamier, bleuet.
- Tardives : dont gaillet, rumex, ambroisie, renouées, chénopodes.



#### ROTATIONS OPTIMISÉES



**Un gage de sérénité et de sécurité**

- En vous offrant la possibilité d'implanter sans travail de sol spécifique, une large liste de cultures suivantes dont la moutarde et le colza, et de nombreuses CIPAN et CIVE.



#### CHANTIERS OPTIMISÉS



**Frimax™ s'adapte à la diversité de vos céréales**

- Utilisable sur la majorité des céréales à paille d'hiver et de printemps.\*
- Large fenêtre d'application : de la sortie d'hiver au printemps.
- Associations possibles avec de nombreux antigraminées & antidiicotylédones.

\* Non homologué sur avoine de printemps



#### CONDUITE OPTIMISÉE



**Pour une gestion responsable de la pérennité des modes d'action, associez et alternez les matières actives utilisées**

- À base d'Arylex™ active, Frimax™ est efficace contre les coquelicots même ceux résistants aux ALSi.
- Pour pérenniser l'ensemble des molécules, Frimax™ doit être utilisé en programmes ou en association avec d'autres modes d'action efficaces, pour gérer les adventices difficiles.



## Fiche d'identité

<b>AMM</b>	N° 2160936	
<b>Composition et mode d'action</b>		
Arylex™ active 12.5 g/L Arylpicolinates <b>HRAC 0/4</b> Mimétique de l'auxine	Fluroxypyr -methyl 403 g/L Acide picolinique carboxylique <b>HRAC 0/4</b> Mimétiaue de l'auxine	Cloquintocet-mexyl 12 g/L Safener
<b>Formulation</b>		EC (Concentré émulsionnable)
<b>Classement</b>		  Attention. H410, H335, H319, H317, EUH401
<b>ZNT/DVP</b>		Points d'eau: • ZNT de 5 m • DVP de 5 m en céréales d'hiver Zones non cultivées: • ZNT de 5 m
<b>DRE</b>		48 heures
<b>Inscription IFBM</b>		Frimax™ est utilisable sur les orges destinées à la brasserie

## Large spectre d'activité

## Sensibilité des dicotylédones

Ambroisie	Très sensible
Ammi majus	Très sensible
Bleuet	Très sensible
Carotte	Très sensible
Chénopode	Très sensible
Coquelicot	Très sensible
Fumeterre	Très sensible
Gaillet	Très sensible
Géranium disséqué	Très sensible
Lamier	Très sensible
Matricaire	Peu sensible
Myosotis	Très sensible
Pensée	Peu sensible
Ravenelle	Moyennement sensible
Renouée faux-liseron	Très sensible
Renouée oiseaux	Moyennement sensible
Sanve	Moyennement sensible
Séneçon	Moyennement sensible
Stellaire	Très sensible
Véronique de perse	Moyennement sensible

 Très sensible  
 Sensible  
 Moyennement sensible  
 Peu sensible

## Utilisation

Cultures	Dose	Stade	Période	Précisions
<b>Céréales d'hiver :</b> Blé tendre, blé dur, orge, seigle, triticale et épeautre.	0.5 L/ha autorisé	De BBCH 13 (3 feuilles) jusqu'à BBCH39 (limbe de la dernière feuille entièrement étalé, ligule visible)	Du 1 <sup>er</sup> février au 31 mai	1 application par an maximum
<b>Céréales d'hiver :</b> Avoine d'hiver.	0.25 L/ha	De BBCH11 (1 feuille) jusqu'à BBCH30 (redressement)	Du 1 <sup>er</sup> février au 31 mars	
<b>Céréales de printemps:</b> blé tendre, blé dur, seigle et orge.	0.5 L/ha	De BBCH13 (3 feuilles) jusqu'à BBCH39 (limbe de la dernière feuille entièrement étalé, ligule visible)	Du 1 <sup>er</sup> mars au 31 mai	

Ne pas appliquer sur sols drainés contenant plus de 45% d'argile en céréales d'hiver

  Attention. H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H335 – Peut irriter les voies respiratoires. H319 – Provoque une sévère irritation des yeux. H317 – Peut provoquer une allergie cutanée. EUH401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

**Frimax™** : EC – concentré émulsionnable , contenant 12 Grammes par litre de Cloquintocet-mexyl, 12.5 Grammes par litre de Halauxifène-méthyl, 403 Grammes par litre de Fluroxypyr-méthyl . AMM N° 2160936 – Corteva Agriscience France S.A.S. Responsable de la mise en marché : Corteva Agriscience France S.A.S, Bâtiment Equinoxe 2 – 1B avenue du 8 mai 1945 – 78280 Guyancourt. N° d'agrément 7800030 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert ☎ **N° Vert 0 800 470 810**. ®TM Marques déposées.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Priviliez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/> ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

